

Syndicat du bassin versant de l'Oise aval Axonaise

## Travaux de désembâclement de la rivière Oise

### Programme 1 Tranche 1

#### Compte-rendu de la réunion de chantier du 24 octobre 2018

<b>Lieu :</b>	Parking place de la mairie de Sissy à 14h30			
<b>Maître d'ouvrage :</b>	<b>Maître d'œuvre :</b>	<b>Entreprise :</b>		
Syndicat du bassin versant de l'Oise Aval Axonaise	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	NINO MASCITTI SA		
<b>Nom, Prénom:</b>	<b>Organisme :</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Excusé</b>
MACHU Jean-Michel	Président du Syndicat	×		
THUET Maurice	1 <sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat	×		
DESMAZES Thierry	3 <sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat	×		
GRADELET Bruno	Membre du bureau du Syndicat	×		
AMASSE Didier	Maire de Sissy	×		
MOUNY Gérard	Délégué du Syndicat			×
HUCHET William	USAGMA	×		
BARBIER Mickael	MASCITTI NINO	×		
	Agence de l'eau Seine-Normandie			×

- Cette réunion de chantier concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Oise (tranche 1). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

## SITUATION ACTUELLE :

Actuellement l'entreprise réalise le retrait d'un embâcle au niveau de la commune de Ribemont, en amont de l'ancienne Abbaye de St-Nicolas des Prés (N° GPS : 201).

L'embâcle (peuplier de diamètre 60-70 cm) était en travers de la rivière sur l'ensemble de la largeur du lit, véritable frein pour le bon écoulement des eaux.

L'arbre a été débité en 4-5 m sur ce secteur et les résidus de coupe ont été broyés. Après discussion avec l'exploitant de la parcelle, celui-ci prendra en charge l'évacuation du bois hors zone inondable.



Coupe du peuplier en travers



Débitage du bois en 4-5 m

## DETAIL DES TRAVAUX :

- Depuis la dernière réunion du 27 septembre 2018 l'entreprise MASCITTI NINO a procédé à l'enlèvement de 12 embâcles listés dans le tableau ci-dessous :

Commune concernée	N° GPS
<b>Beautor</b>	39 et 40
<b>Danizy</b>	34
<b>Ribemont</b>	4, 6, 8 et 200
<b>Sissy</b>	655 à 659

## POINTS COMPLEMENTAIRES :

- Sur la commune de la Fère, 2 embâcles avaient été signalés (N°GPS 35 et 36). Lors du repérage par l'entreprise aucun embâcle n'a été constaté sur les secteurs signalés.
- Lors de la réunion de chantier, au niveau de la parcelle de l'ancienne abbaye de Saint-Nicolas-des-Près, un peuplier dessouché de diamètre supérieur à 60 cm a été constaté.



Peuplier dessouché sur la parcelle de L'Abbaye de Saint-Nicolas-des-Près

Le peuplier n'a pas été jugé problématique pour le bon écoulement des eaux. Un retrait de l'arbre sera toutefois nécessaire pour rétablir la clôture endommagée et éviter le risque d'affouillement à long terme. Cependant l'inclinaison de l'arbre ainsi que le volume important au niveau de la souche ne permet pas une évacuation rapide. En effet un risque significatif de basculement vers le milieu du lit de la rivière est avéré si un simple élagage est réalisé au niveau du houppier. A ce titre, à la demande du maitre d'œuvre et avec l'accord du Président du Syndicat de rivière de l'Oise Aval Axonaise, l'arbre ne sera pas retiré au cours de cette année. Un suivi sera assuré par le technicien rivière pour qu'une intervention soit réalisée avec le matériel adapté lors d'une prochaine intervention et après la période de montée des eaux. En parallèle une communication sera effectuée auprès du propriétaire riverain pour mettre en avant les risques d'un entretien sur cet arbre et du suivi réalisé par le technicien rivière.

- Au cours des travaux de désembâclement, 7 embâcles supplémentaires jugés problématiques ont été référencés sur les communes de Ribemont et Chatillon-sur-Oise. Lors du passage de l'entreprise ces embâcles pourront être retirés du lit de la rivière.

#### SUITE DU CHANTIER :

- Pour la suite du chantier, l'entreprise MASCITTI NINO va procéder au retrait des embâcles présentés sur la carte ci-dessous :



Localisation des embâcles à retirer pour la suite du chantier

**REMARQUES :**

- Les travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (40%).



- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâchement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
  - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI ..... 06.12.43.28.43
  - M. HUCHET William – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier aura lieu le **7 novembre 2018 à 14H30**, parking de l'église, **02240 Châtillon-sur-Oise**.



Rédigé le 25 octobre 2018 à 11H30

Le service technique,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.